

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1-2015

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 9 février 2015, ledit conseil a adopté le règlement numéro 1-2015 régissant la démolition d'immeubles;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 13 février 2015.

Danielle Caron, OMA,
Greffière